

## LE PROJET DE SOINS DE L'ÉQUIPE DE PÉDIATRIE

La mise à disposition de possibilités de logement aux familles d'enfants hospitalisés s'inscrit dans le projet de soins de l'équipe de Pédiatrie du CHH, qui souhaite **favoriser la présence des parents 24h/24h selon le niveau d'implication qu'ils choisissent.**

Leur objectif est de faciliter la présence et l'hébergement des parents sur place et, de la sorte, associer davantage les parents aux soins de leur enfant.

**Les parents deviennent ainsi de véritables partenaires de soins.**

En effet, la présence de la famille lors de l'hospitalisation de l'enfant permet :

- > une présence en chambre plus fréquente
- > un accompagnement lors des soins invasifs, des examens complémentaires...
- > une participation à la distraction pendant les soins (lecture, chant...)
- > une participation aux soins de confort (bain, toilette, change, prise des repas...)

**Les bénéfices liés à cette présence sont immédiatement ressentis au niveau de l'enfant et des parents** (réduction de l'anxiété, baisse du risque de dépression, renforcement du lien d'attachement, atténuation de la douleur pour l'enfant et du sentiment de culpabilité des parents...).

### L'ACCUEIL DES FAMILLES D'ENFANTS HOSPITALISÉS AU CENTRE HOSPITALIER DE HAGUENAU (C.H.H.)

Pour tous renseignements,  
veuillez vous adresser aux Cadres du Service de Pédiatrie :



M<sup>me</sup> Estelle KLEE-ROUSSELLE, Cadre Supérieure de Santé :  
03 88 06 36 64 / [estelle.klee@ch-haguenau.fr](mailto:estelle.klee@ch-haguenau.fr)

M<sup>me</sup> Catherine SCHANN, Cadre de Santé :  
03 88 06 35 86 / [catherine.schann@ch-haguenau.fr](mailto:catherine.schann@ch-haguenau.fr)

M<sup>me</sup> Danièle HOFF, Cadre de Santé :  
03 88 06 34 22 / [danielle.hoff@ch-haguenau.fr](mailto:danielle.hoff@ch-haguenau.fr)



**Centre Hospitalier de Haguenau**  
64 avenue du Professeur René Leriche  
67504 HAGUENAU CEDEX  
03 88 06 33 33



### L'ACCUEIL DES FAMILLES D'ENFANTS HOSPITALISÉS AU CENTRE HOSPITALIER DE HAGUENAU (C.H.H.)



## LA PLACE DES PARENTS DANS LE SOIN DE L'ENFANT HOSPITALISÉ

L'hospitalisation d'un enfant entraîne une rupture dans la vie familiale.

Les parents voient leur organisation bousculée et leurs inquiétudes rendent difficile la gestion du quotidien.

Par ailleurs, une disponibilité physique et d'esprit des parents est essentielle pour l'équilibre de l'enfant.

C'est pourquoi la place des parents dans le soin de l'enfant hospitalisé fait l'objet de réflexions en équipe pluridisciplinaire au sein du C.H.H.

Cette recherche permet d'analyser et faire évoluer au fur et à mesure l'accueil des parents, permettant ainsi de proposer à nos usagers des solutions adaptées à leur situation.



## LE STUDIO DES FAMILLES

Ce studio est localisé à la Résidence du CHH, ancien Institut de Formation des Soins Infirmiers (IFSI), qui a fait l'objet d'une opération de travaux de réaménagement et de mise en conformité.

**Cet emplacement permet aux familles d'être à proximité immédiate du bâtiment Mère-Enfant et de bénéficier d'un cadre calme et reposant.**

D'une surface de 21 m<sup>2</sup>, ce studio est composé d'un espace « nuit », ainsi que d'un équipement cuisine et sanitaire. **Sa capacité d'accueil permet de loger jusqu'à 4 personnes.**

L'attribution de ce studio se fait sur décision de l'équipe d'encadrement médicale et soignante, selon des critères médicaux, sociaux et géographiques.

Cette facilité est accordée à titre précaire et révocable, à la discrétion du Centre Hospitalier.



## LES AUTRES POSSIBILITÉS DE SÉJOUR

Il est également proposé aux parents de séjourner au sein même du Service de Pédiatrie et de partager la chambre de son enfant, selon les moyens suivants :

- > **3 chambres « personne accompagnante »** au Service de Nourrissons / Grands-enfants, ainsi qu'une chambre individuelle pouvant être transformée en chambre accompagnante en cas de besoin supplémentaire
- > **4 lits d'appoint** mutualisés dans l'ensemble des unités du pôle
- > **1 fauteuil par chambre** d'hospitalisation



> La chambre « personne accompagnante » au Service de Nourrissons / Grands-enfants dispose d'un lit d'appoint.

La chambre « Famille » en Néonatalogie permet d'accueillir les deux parents.

